

La Plateforme RSE, instance consultative placée auprès du Premier ministre, installée à France Stratégie, réunit les parties prenantes françaises de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Dans le contexte de la crise sanitaire, économique et sociale du Covid-19, elle invite ses membres à faire part de leurs réflexions.

UN AUTRE MODELE DE SOCIETE S'IMPOSE

par le **Comité 21**

représenté à la Plateforme RSE par Bettina Laville



Au Comité 21, nous avons évidemment interrompu tous nos évènements mais les notes et rapports que nous avons décidé de publier le seront, évidemment éclairés sous le jour nouveau du coronavirus.

Une des thématiques clé du Comité 21 est l'adaptation, bien sûr au changement climatique, mais nous étudions toutes les manifestations des possibilités humaines de l'adaptation à la lumière de la crise actuelle pour enrichir notre réflexion sur les processus d'adaptation que peut développer la société.

Avant la crise du coronavirus, le Comité 21 s'apprêtait à publier la version définitive du rapport « la grande transformation, freins, leviers et moteurs » ; nous avons stoppé cette édition afin de l'enrichir des réflexions et propositions de ce test grandeur nature de transformation. La pandémie est évidemment la première grande crise globale du 21^{ème} siècle, dont il est très important d'analyser bien sûr les causes, mais aussi la gestion, pour être mieux préparés pour la suivante. Le rapport définitif sera donc publié à la sortie de la phase aigüe de la crise.

Afin de nourrir cette réflexion, nous avons ouvert un groupe de discussions sur Facebook, <https://www.facebook.com/groups/211588956821948>, qui alimentera cette version définitive, pour contribuer à la construction du monde d'après.

La particularité du Comité 21 étant de réunir des acteurs différents de la société,

comme la Plateforme RSE, nous sommes frappés par trois phénomènes :

- L'ampleur de la crise économique qui s'annonce et la nécessité de décliner ensemble deux crises systémiques, l'une de court et moyen terme, due au Covid-19, l'autre, de long terme, environnementale. Une révision des ODD est indispensable.
- La division des acteurs encore une fois sur la temporalité : faut-il construire le monde d'après, par une relance verte, en même temps que les mesures économiques de soutien, ou bien faut-il assurer la survie immédiate des agents économiques et des ménages et poser ensuite les fondements d'un nouveau monde ?
- La nécessité de maintenir l'existence de la RSE dans un contexte d'exception. Or la RSE « d'exception » n'a jamais été envisagée, comme d'ailleurs « l'exception » elle-même jamais pensée, on s'en rend compte tous les jours en ce moment. Nous devons y penser dans le cadre de la révision prochaine de la directive européenne sur le *reporting* non financier.

L'après Covid-19 n'est pas encore là, tant s'en faut. Mais un autre modèle de société s'impose.